

Château Thébaud Magazine

Le trait d'union Castelthébaltais / Janvier 2017 / N°161



DOSSIER

Environnement : l'eau

» Retour en images



Inauguration de la foire commerciale - 15 et 16 octobre 2016.



Repas des Aînés - 5 novembre 2016.



Cérémonies commémoratives - 11 novembre 2016.



Cérémonie de la Sainte Barbe - 12 novembre 2016.



Téléthon - 3 et 4 décembre 2016.



Sommaire

Vie Municipale - Pages 4/9

- > Compte rendu Conseils Municipaux
- > Le quartier St Thomas
- > Intercommunalité
- > Enfance Jeunesse

Vie Scolaire - Page 10

- > Ecole Saint-Joseph
- > Ecole Marcel Canonnet
- > Association de parents d'élèves

Histoire - Page 11

- > Les Moulins (2^{ème} partie)
- > Logements seniors

DOSSIER Pages 12/13

- > **Environnement : l'eau**

Vie Associative - Pages 14/16

- > Actualité des Associations

Infos Pratiques - Pages 17/18

- > Rappels administratifs
- > Etat Civil
- > Agenda des manifestations
- > Nouveau sur la commune
- > Divers

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous uniquement
au **02 40 06 53 18** (standard de la Mairie).

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

POUR NOUS CONTACTER :

Tél. **02 40 06 53 18**
E.Mail : mairie@chateau-thebaud.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

NUMÉROS D'URGENCES :

SAMU/Médecins	15
Gendarmerie	17
Sapeurs-Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237

Editorial

Dans la revue municipale d'octobre, j'évoquais la fusion de la communauté de communes Sèvre, Maine & Goulaine avec celle de la Vallée de Clisson. Depuis le 1^{er} janvier, c'est chose faite, nous sommes passés en communauté d'agglomération dénommée « Clisson, Sèvre & Maine Agglo ». Cette nouvelle structure va se mettre en place progressivement, elle permettra une mutualisation des services et des moyens.

Par ailleurs, Château-Thébaud, va vivre un tournant important avec le transfert de plusieurs activités commerciales du centre bourg vers le quartier St Thomas.

Dans un premier temps en janvier 2017 : livraison des locaux destinés à la crèche, à la boulangerie et à l'esthéticienne.

Dans un deuxième temps, fin d'année 2017 : transfert de la pharmacie, du tabac-presse-relais postal rue du Prieuré.

Ces transferts font suite à la longue réflexion effectuée par les équipes municipales successives et l'aboutissement de ces projets devrait permettre une dynamique commerciale sur notre commune.

Malgré un budget 2017 contraint avec la baisse des dotations de l'état, vous verrez dans cette revue l'annonce de projets ambitieux en 2017.

En ce début d'année, je souhaite à tous les castelthébaudais une excellente année 2017, santé, bonheur, qu'elle soit riche de joie et de prospérité.

Le Maire,
Jean-Paul LOYER





Comptes rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 12 septembre 2016

1 - Décision modificative n°1 au budget communal 2016

> **APPROUVE** la décision modificative suivante :

Section fonctionnement : Dépenses : 2 965 € Recettes : 2 965 €
 Section investissement : Dépenses : 18 490 € Recettes : 18 490 €

2 - Tarifs des salles municipales

Monsieur BOUSSONNIERE, adjoint aux finances, rappelle que les commissions Vie associative et Finances ont proposé une augmentation de 2% des tarifs des salles.

> **APPROUVE** les tarifs proposés en séance à compter du 1er janvier 2017.

3 - Acquisition d'un terrain en emplacement réservé : carrefour de la Poterie

> **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle constituant l'emplacement réservé n°1, situé au carrefour de la Poterie au prix de 980 €.

> **AUTORISE** M. le Maire à signer les actes correspondant et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

4 - Création de postes en contrats aidés au service enfance-jeunesse

> **DÉCIDE** la création :

- d'un poste au titre des « emplois d'avenir », à compter du 1er septembre 2016 pour une durée de 12 mois (35 h par semaine),

- d'un poste au titre des « contrats d'adaptation à l'emploi » (CAE) à compter du 1er novembre pour une durée de 9 mois (30 h par semaine).

> **AUTORISE** M. le Maire à signer les contrats correspondants et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

5 - Choix du siège et du nom de la communauté issue de la fusion des Communautés de communes de Sèvre, Maine et Goulaine et de la Vallée de Clisson

> **APPROUVE** la proposition de fixer le siège administratif de la communauté d'agglomération, issue de la fusion des communautés de communes de Sèvre, Maine et Goulaine et de la Vallée de Clisson, à l'adresse suivante : 15 rue des Malifestes à CLISSON.

> **SE PRONONCE** sur les deux propositions suivantes :

« Clisson Sèvre et Maine Agglo » : 20 voix favorables,

« Clisson Goulaine Agglomération » : 1 voix favorable.

Conseil municipal du 10 octobre 2016

1 - Tarifs municipaux 2017

La commission propose globalement une progression de 2% des tarifs hormis pour les concessions de caveaux à 30 ans qui restent inchangés de façon à représenter le double de la concession pour 15 ans. Il est proposé, afin de simplifier les choses, un tarif de 39 € pour la taxe d'inhumation et l'ouverture en terrain communal.

> **APPROUVE** les tarifs proposés en séance à compter du 1er janvier 2017.

2 - Tarifs assainissement 2017

> **APPROUVE** les tarifs proposés en séance à compter du 1er janvier 2017.

3 - Etude faisabilité commerciale et décision modificative n°1 au budget commerce de proximité 2016

> **APPROUVE** le recours à une étude de faisabilité commerciale avec la CCI d'un montant de 2 450,00 € HT.

> **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget commerce.

4 - Rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes Sèvre, Maine et Goulaine (CCSMG)

> **APPROUVE** la convention présentée.

> **AUTORISE** M. Le Maire à signer la présente convention.

5 - Rapport d'activités 2015 d'ATLANTIC'EAU

> **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités 2015 de la CCSMG.

6 - Antenne relais : projet de bail avec Orange

L'antenne doit être installée derrière l'Espace Bois Joli, à côté du parking «services». M. Le Maire rappelle que le dossier d'information du public est consultable en mairie depuis le 29 septembre. Cette information est présente sur le site internet de la collectivité et a été diffusée dans la presse locale.

> **APPROUVE** le bail d'occupation du domaine privé communal dont le projet est annexé à la délibération.

> **AUTORISE** M. le Maire à signer le présent bail.

7 - Convention d'utilisation du centre aquatique SoPool pour les écoles (2016/2017)

Vu la proposition du centre aquatique SoPool de Basse-Goulaine-Saint-Sébastien-sur-Loire, considérant qu'il est nécessaire de proposer l'apprentissage de la natation aux établissements scolaire du 1er degré,

> **APPROUVE** la convention.

> **AUTORISE** M. Le Maire à signer la présente convention.

Conseil municipal du 14 novembre 2016

1 - Communauté de Communes Sèvre, Maine et Goulaine (CCSMG) : Répartition du fonds de concours 2016

> **APPROUVE** la répartition suivante du fonds de concours 2016 de la CCSMG :

Château-Thébaud :	140 929,07 €
Haute-Goulaine :	94 158,99 €
La Haye-Fouassière :	109 518,72 €
Saint-Fiacre sur Maine :	55 393,23 €

2 - Communauté de Communes Sèvre, Maine et Goulaine : Demande de subvention au titre du fonds de concours 2017 - projet de Garage à Caffino

> **SOLLICITE**, au titre du fonds de concours 2017 de la CCSMG, une aide de 50 000 € dans le cadre du projet de réhabilitation du garage de Caffino.

3 - Dotation parlementaire - Projet de réhabilitation Garage à Caffino

> **SOLLICITE**, au titre de la dotation parlementaire de Mme la Députée, une aide de 50 000 € dans le cadre du projet de réhabilitation du garage de Caffino.

4 - Demande de subvention au Pays - Projet de rénovation énergétique du restaurant scolaire accueil périscolaire

> **SOLLICITE**, au titre du programme TEPCV (territoire à énergie positive croissance verte), le soutien financier du Pays du Vignoble Nantais, dans le cadre du projet de rénovation de la chaufferie du restaurant scolaire - accueil périscolaire.

5 - Demande de subvention à la Caisse d'Allocation Familiale de Loire-Atlantique pour le projet d'extension du restaurant scolaire - accueil périscolaire

- > **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.
- > **SOLLICITE**, au titre des aides à l'investissement (« Fonds publics et territoires »), le soutien financier de la CAF dans le cadre du projet d'extension du restaurant scolaire accueil périscolaire.

6 - Demande de subvention au Conseil Régional pour le projet d'extension du restaurant scolaire accueil périscolaire

- > **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.
- > **SOLLICITE**, au titre de fonds de soutien à la construction ou à la rénovation des équipements scolaires, le soutien financier du Conseil Régional des Pays de La Loire, dans le cadre du projet d'extension du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.

7 - Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2017 – Projet de Tabac-Press-Poste-Multiservices

- > **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.
- > **SOLLICITE**, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017, le soutien financier de la Préfecture de Loire-Atlantique, dans le cadre d'acquisition d'un local commercial destiné à l'ouverture d'un commerce multiservices de type « tabac-press-relais postal ».

8 - Demande de subvention du collège Lucie Aubrac - Projet « action citoyenne »

- > **APPROUVE** l'attribution d'une somme de 120 € au collège Lucie Aubrac de Vertou dans le cadre du projet d'action citoyenne des éco-délégués du collège.

9 - Fusion des communes de communes : nomination des délégués intercommunaux au sein de la Communauté d'agglomération « Clisson, Sèvre Maine Agglo »

- > **DÉSIGNE** la liste suivante :
M. LOYER Jean-Paul – Maire
Mme LEVESQUE Jacqueline – 1er adjoint
M. BLAISE Alain – 2ème adjoint

Représentante de la commune au sein de l'assemblée délibérante de Clisson Sèvre Maine Agglo.

10 - Mise à disposition du patrimoine éclairage public au SYDELA

- > **DECIDE** :
- D'autoriser la mise à disposition de son patrimoine éclairage public au SYDELA ;
- Que cette mise à disposition prendra effet à compter du 1er janvier 2017 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition ainsi que tout acte administratif ou comptable nécessaire à la mise en œuvre de cette mise à disposition.

11 - Convention d'éclairage public du parking Moulin Chupin avec le SYDELA

- > **APPROUVE** la convention n°037.16.003 avec le SYDELA, relative à la rénovation de l'éclairage public du parking du Moulin Chupin.
- > **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante.

12 - Contentieux : Autorisation au Maire pour une action en citation directe auprès du Tribunal de Grande Instance – Installation de caravanes sans autorisation - Route de Vertou

- > **AUTORISE** M. le Maire à ester en défense auprès du tribunal de Grande Instance de Nantes par citation directe dans l'affaire référencée ci-dessus.
- > **DÉSIGNE** le cabinet d'avocats ALEO, 4 rue Racine, BP 82014, 44020 Nantes cedex 1, pour défendre les intérêts de la commune et la représenter devant cette instance.

13 - Contentieux : Autorisation au Maire pour une action en citation directe auprès du Tribunal de Grande Instance – Construction sans autorisation d'urbanisme – lieu-dit « Le Grand Bar Sauvage »

- > **AUTORISE** M. le Maire à ester en défense auprès du tribunal de Grande Instance de Nantes par citation directe dans l'affaire référencée ci-dessus.
- > **DÉSIGNE** le cabinet d'avocats ALEO, 4 rue Racine, BP 82014, 44020 Nantes cedex 1, pour défendre les intérêts de la commune et la représenter devant cette instance.

Conseil Municipal des Enfants



Comptes rendus des Conseils Municipaux des Enfants

Conseil municipal du 10 octobre 2016

1 - Mise en place du conseil municipal des enfants

M. le Maire félicite les conseillers et les remercie d'être présents pour cette installation officielle du conseil municipal des enfants.

M. le Maire rappelle les résultats des dernières élections.

Nouveaux élus : DROUARD Mathis, PINSON Enora, SIPOS Julian, AUGER Antoine, MAGNIETTE Méline, POIRIER Amie, DECOURTY Léna.
Elus restants : AUDIC Zoé, DROUARD Léa, DURAND-MORAT Vilma, MENUET Johann, NICOLAS Eline, RASCALOU Lilou.

Le Maire rappelle les projets réalisés par les précédents conseils : l'espace jeux sur le site de la bibliothèque, la boîte à partage également sur le site de la bibliothèque, le parcours à vélo, le jumelage avec la commune de Beaumont en Véron, le mini-golf.

2 - Présentation du CME et de son organisation

Le directeur enfance jeunesse rappelle le rôle et les objectifs du conseil municipal d'enfants.

3 - Divers

Présentation des nouveaux projets aux élus adultes, rédaction d'articles dans le bulletin communal, mise à jour des informations sur le site internet.

Conseil municipal du 14 novembre 2016

1 - Choix des commissions

Comme évoqué lors de la mise en place du nouveau conseil municipal, il est souhaitable d'avoir un suivi sur les projets réalisés et les projets non terminés du précédent mandat.

Nicolas présente les projets réalisés et en cours et propose 5 commissions de suivi : parcours à vélo, l'arbre à partage, le mini-golf, la communication, le projet jumelage.

2 - Nouveaux projets

Soirée cinéma en plein air, panneau numérique d'information.



Présentation des commerçants du futur quartier commercial Saint Thomas.

Comme nous l'avions annoncé précédemment, le quartier Saint Thomas évoluera fortement au cours de l'année 2017. Cela devrait impulser une dynamique importante à notre commune. La municipalité a fait le choix de commercialiser ces terrains afin de développer des commerces et des services autour de la « supérette ». Vous verrez l'arrivée d'un boulanger, d'une micro-crèche et le déplacement de l'institut de beauté, du tabac-presse-relais postal-multiservices, puis de la pharmacie. Bienvenue et bonne installation dans ces nouveaux locaux ! Ces interviews réalisés par la commission « Information et Communication » vous permettront de faire plus ample connaissance avec eux...

Interview de Mme Carole ALSON, « Les T'choupis » Micro-crèche

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis la gérante de la micro-crèche « Les T'choupis » qui se situe dans la zone de la Lande St Martin à Haute-Goulaine.

Il y a 2 ans, j'ai créé cette structure car il y avait déjà eu 2 projets non aboutis sur le site de Haute-Goulaine et j'étais convaincue du besoin dans la zone et à proximité. De plus, cela a ravivé quelques souvenirs en tant que jeunes parents qui auraient tant aimé l'existence de ce type de structure il y a 15 ans.

En juin 2015 j'ai passé un CAP petite Enfance, car je souhaitais connaître les bases du métier, je voulais connaître et vivre les problématiques d'une structure. Je suis ainsi devenue gérante et collègue à la fois soucieuse de vivre et partager le quotidien de mes employées.

Aujourd'hui à Haute-Goulaine, il y a 4,3 temps pleins pour 10 enfants dont Caroline, éducatrice de jeunes enfants.

La priorité de l'équipe est le bien être des enfants et la qualité de l'accueil.

Pourquoi choisir Château-Thébaud pour votre future micro-crèche ?

Il y a plusieurs éléments qui m'ont amené à choisir Château-Thébaud. Tout d'abord, l'installation d'une structure sur la commune faisait parti des priorités de la CAF. Ensuite, la création du pôle commercial me permettait d'y installer la micro-crèche et enfin je pouvais m'appuyer sur Caroline, Éducatrice de Jeunes enfants qui endosse aussi le rôle de référente technique sur les 2 structures, Haute-Goulaine et Château-Thébaud.

Qu'allez-vous proposer aux familles sur Château-Thébaud ?

Nous allons disposer d'une surface d'accueil de 125 m² avec un espace extérieur et trois dortoirs. Cinq personnes travailleront auprès des jeunes enfants et de leurs familles, avec des enfants accueillis à temps plein et à temps partiels.

La micro-crèche étant au cœur de Château-Thébaud nous aimerions créer des passerelles avec les 2 écoles et mettre en place des échanges avec la bibliothèque et les seniors (lecture, jardinage...).

Nous souhaitons donner une place importante aux parents avec des temps d'informations et d'échanges, une application numérique sera proposée aux parents afin de leur faire partager les activités de leurs enfants à la crèche. Enfin deux temps forts seront organisés avec les familles : Noël avec un goûter et un moment convivial avant la fermeture estivale.

La crèche accueillera les enfants de 7H30 à 18H30 / 5 jours sur 7 et fermera 3 semaines en été et une semaine à Noël.

**Ouverture : le 2 janvier 2017 - 4C, Rue du Prieuré Château-Thébaud
Contact : Carole ALSON - Tél. 06 98 80 85 14**

Interview de M. & Mme FOURNY, « La Corbeille à Pains »

Pouvez-vous vous présenter ?

Stéphanie et Nicolas FOURNY : Boulangers à Clisson depuis 7 ans ½. Nous sommes tous les deux natifs de Loire Atlantique (Guérande et Rougé). Nous sommes mariés et nous avons 3 filles de 8, 10 et 13 ans.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Je suis boulanger et pâtissier, j'ai effectué un tour de France comme compagnon du devoir, je suis passé par Nantes, Rouen, St Etienne, la Martinique, Bordeaux, Lille et Rennes.

Avec ma femme, nous avons décidé de quitter nos emplois respectifs pour nous lancer dans notre première boulangerie à Nantes, nous y sommes restés de 2003 à 2008. Puis ensuite, nous sommes arrivés à Clisson en avril 2009. Nous sommes bien implantés dans cette cité et nous avons une clientèle fidèle. La conservation de notre local à Clisson s'inscrivait dans notre projet.

Pourquoi avoir choisi de vous installer au quartier St Thomas ?

Nous cherchions depuis quelque temps un deuxième endroit pour investir, qui ne soit pas trop éloigné de Clisson, tout en n'étant pas concurrentiel. La création commerciale du quartier St Thomas était pour nous une bonne opportunité, elle nous donnait la possibilité de nous implanter et correspondait pleinement à nos souhaits, les deux sites se trouvant éloignés de 12 kilomètres. Donc, un beau challenge à relever !

Quels sont vos projets ?

Nous sommes en train de former une deuxième équipe, pour assurer la production. En effet, pour avoir l'appellation « boulangerie », il est impératif de pétrir, façonner et cuire sur place.

Il nous tient à cœur de montrer notre métier à nos clients.

Nous avons choisi minutieusement l'implantation, elle permet de visualiser les différentes parties de notre magasin. Les clients pourront de la rue, nous voir travailler. Le fournil sera apparent ainsi que le tourier pour la fabrication des croissants et des tartes. De la fabrication à la cuisson, tout se fait sur place de A à Z et devant le client.

Quelles sont vos spécialités ?

Nous aurons les mêmes qu'à Clisson, nous allons vous présenter nos spécialités : Pains sur levain liquide, baguettes de tradition label rouge, nos diverses pâtisseries, dont notre spécialité maison « **Le Délice de la Garenne** » : un sablé breton avec un caramel liquide au beurre salé et une mousse au chocolat noir, ainsi que nos tablettes **ORIGINE MAISON** : au chocolat noir à 75%, chocolat bio à 65%, chocolat au lait à 38%, sucettes en chocolat, etc...





Interview de Mme Sonia CAILLÉ, Institut « Ô bien-être »

Pourquoi êtes-vous installée à Château-Thébaud ?

Je suis originaire de Vertou, d'un village proche de la commune. J'ai passé mon enfance à Château-Thébaud notamment par les activités sportives (twirling, danse). Nous allions plus facilement chez les commerçants de Château-Thébaud plutôt que ceux de Vertou. N'ayant pas d'institut de beauté et connaissant bien le lieu, c'est donc naturellement, qu'il y a 7 ans, j'ai décidé de m'installer.



Mme Caillé, pouvez-vous nous parler de vous ?

Après ma 3ème, j'ai passé un C.A.P esthétique au Lycée Louis-Jacques Goussier à Rezé. Ensuite, je suis partie en Bac Pro commerce option parfumerie-parapharmacie à St Herblain et fini mon cursus par un Brevet Professionnel esthétique en alternance à Yves Rocher et au CFA esthétique de Nantes.

J'ai travaillé pendant 2 ans dans une parfumerie-institut de beauté à Nantes. N'aimant pas ce concept, j'ai alors décidé de concrétiser le projet que j'avais depuis très longtemps : la création d'un institut de beauté à Château-Thébaud. J'ai effectué une étude de marché et déposé des questionnaires chez les commerçants de la commune pendant plusieurs semaines. Les résultats étant favorables, j'ai eu l'opportunité de trouver un local libre et j'ai donc créée l'institut en 6 mois. L'ouverture a eu lieu en décembre 2009.

Le temps de me faire connaître, j'exerçais seule, puis, j'ai embauché quelqu'un au bout d'un an et demi à mi-temps. A partir de 2014, j'ai travaillé avec une apprentie en Brevet Professionnel esthétique pendant 2 ans. Dans le nouvel institut, une esthéticienne à temps partiel m'accompagnera.

Vous avez choisi un transfert au quartier Saint Thomas, qu'en attendez-vous ?

Pour moi, c'est un projet qui arrive au bon moment. Financièrement il me permet d'accéder à la propriété. De plus, il règle les problèmes de mises aux normes handicapés et de stationnement qui se posent actuellement à l'institut de beauté. Pour finir, la centralisation des commerces sur le site Saint Thomas m'ont orientée vers ce choix.

Mon installation sur ce site présente plusieurs avantages : un local neuf, tout plain-pied avec un meilleur emplacement (actuellement je suis seule en haut de la Grand'rue), une vitrine pour une meilleure visibilité, la situation : entre une boulangerie et une micro-crèche. Je dispose de la même surface mais les locaux seront mieux aménagés : un plus grand espace de vente, une cabine dédiée exclusivement aux soins du corps et à la balnéo, deux cabines pour les soins du visage et épilation, un coin pour les ongles et le maquillage. Ce nouveau local va me permettre d'enrichir les prestations déjà existantes avec des nouveaux soins corps et d'un nouvel appareil pour les soins du visage.

Ce meilleur cadre professionnel, devrait me permettre de toucher une nouvelle clientèle qui viendrait s'ajouter à mes clientes fidèles de Château-Thébaud et des communes limitrophes comme Vertou (du côté des Pégères-Reigniers), St Fiacre, Monnières, Le Bignon et Maisdon...

L'inauguration aura lieu le samedi 28 janvier 2017. Je vous accueillerai avec Manon et Amandine pour vous faire découvrir le nouvel institut et ses nouveautés et je reprendrais mon activité professionnelle début mars, après mon congé maternité.

**Institut Ô bien-être - 4B, le Prieuré - 44 690 Château-Thébaud
Tél. 02 51 71 25 56 - www.institutobienetre.com
Page facebook : Institut Ô bien-être**

Interview de Mr Loïc COUCHEVELLOU, Tabac-Presses-Relais postal-Multiservices



M. Couchevellou pouvez-vous vous présenter ?

J'habite sur la commune de la Sicaudais, Chaumes en Retz. Je me suis marié en 2003 à Château-Thébaud et ma belle-mère habite dans cette commune.

Je suis comptable de formation et j'ai une bonne expérience du commerce de distribution. Ma femme est Auxiliaire de Vie Sociale, elle travaille sur les communes du Sud Loire (Bouguenais, Rezé...).

Depuis quelques temps, je cherchais une affaire dans la vente des journaux, tabac... J'ai pour cela, suivi différentes formations : Française des Jeux, Presse, Tabac...

C'est lors d'une soirée d'informations de la Française des Jeux que j'ai rencontré Marine à la Beaujoire. Son souhait d'arrêter, conjugué avec mon désir de créer, m'a motivé dans la présentation de mon projet pour obtenir les différentes subventions possibles et l'octroi de prêts bancaires. J'ai pu faire ainsi une proposition concrète à Marine.

Je serai en doublon la dernière semaine de janvier, pour démarrer officiellement mon activité, le mercredi 1 février. Celle-ci sera au même endroit, chez Marine dans un premier temps, puis plus tard, je déménagerai pour m'installer en face de la supérette à côté de la pharmacie

La poste a décidé de fermer son bureau de poste en mars ?

Probablement, j'assurerai les services d'un relais postal à partir de ce moment-là.

Horaires d'ouvertures :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 6h45 à 13h et de 15h à 19h30
Samedi : 8h à 13h et de 15h à 19h30.
Dimanche : 8h à 13h - Fermeture : le jeudi.

Bienvenue à « Clisson, Sèvre et Maine Agglo »

Fusion intercommunalités

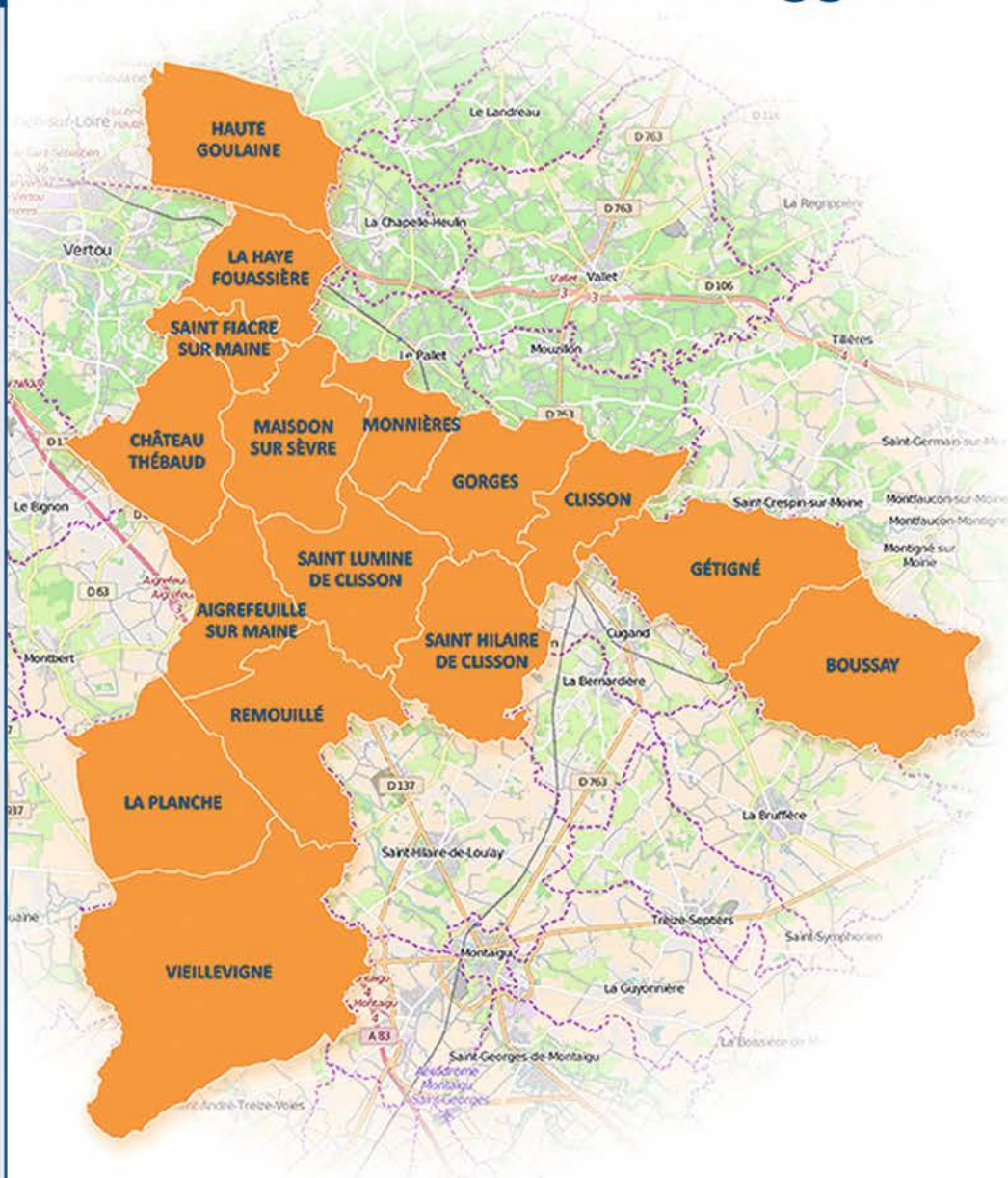
Le 1er janvier 2017, la fusion des Communautés de communes de Sèvre, Maine et Gouaine et de la Vallée de Clisson donne naissance à :
« Clisson, Sèvre et Maine Agglo ».

Avec 16 communes, 53 500 habitants, la nouvelle Communauté d'agglomération aura de nouvelles compétences tout en continuant à assurer les services apportés par les deux intercommunalités.



C'est imminent, dans quelques jours, les deux intercommunalités de la Vallée de Clisson et de Sèvre, Maine et Gouaine ne feront qu'une et deviendront Clisson, Sèvre et Maine Agglo dès le 1er janvier 2017.

Une évolution administrative entraîne une réorganisation des services et de la gouvernance pour mettre en œuvre un projet de territoire adapté au nouveau périmètre et aux nouvelles compétences. Un changement dans la continuité et progressif pour les habitants qui trouveront toujours dans le territoire des élus attentifs et des services accessibles.



Un accueil du public assuré à Clisson et La Haye-Fouassière

Les deux actuels sièges sont conservés ainsi que l'ensemble des équipements et sites communautaires. Le siège administratif de Clisson, Sèvre et Maine Agglo se situera à Clisson, 15 rue des Malifestes. Pour faciliter les démarches des usagers, l'accueil du public est maintenu à La Haye-Fouassière.

ACCUEIL GÉNÉRAL :

- à **Clisson** : 15 rue des Malifestes 44190 Clisson, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
- à **La Haye-Fouassière** : 1 rue du Fief de l'Isle 44690 La Haye-Fouassière, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Des services accessibles

Il n'était pas possible de réunir l'ensemble des agents à Clisson. Pour plus d'efficacité, un déménagement partiel a eu lieu le 20 décembre afin de regrouper les services par domaine de compétence. Par exemple, le service Petite enfance-Enfance-Jeunesse se trouvera à La Haye-Fouassière et le service Développement économique à Clisson. Si besoin des permanences sur rendez-vous pourront être organisées. Les contacts seront également facilités grâce au téléphone et au site Internet.

CLISSON, SÈVRE ET MAINE AGGLO :

- > 16 communes
- > 53 432 habitants
- > 30 954 ha
- > 22 219 actifs
- > 29 parcs d'activités
- > Environ 3 800 entreprises
- > 50 délégués communautaires
- > 108 agents

Pour plus d'informations :

www.fusion-smgvc.fr
et bientôt www.clissonsevremaine.fr

Pour contacter les services de Clisson Sèvre et Maine Agglo à partir du 2 janvier 2017 :

- **Accueil général** : 02 40 54 75 15
accueil@clissonsevremaine.fr - www.clissonsevremaine.fr
- **Camping du Moulin** : 02 40 54 44 48
www.camping-valleedeclisson.fr
- **École de musique Sol en Vigne** : 02 40 54 86 66
coordination.solenvigne@clissonsevremaine.fr
- **Espace culturel Le Quatrain** : 02 40 80 66 03
www.lequatrain.fr
- **Développement économique** : 02 40 57 57 87
<http://leconomie.clissonsevremaine.fr>
- **Environnement-déchets (Vallée de Clisson)** : 02 40 57 57 80
<http://lenvironnement.clissonsevremaine.fr>
- **Environnement-déchets (Sèvre, Maine et Goulaine)** : 02 40 54 86 22
<http://lenvironnement.clissonsevremaine.fr>
- **Enfance-Jeunesse** : 02 40 54 87 37
<http://jeunesse.clissonsevremaine.fr>
- **Relais Petite Enfance** : 02 40 06 76 78
<http://relaispetiteenfance.clissonsevremaine.fr>
- **Piscine Aqua'val** : 02 40 54 24 56
www.piscine-aquaval.fr
- **Services techniques** : 02 40 54 75 18
- **Service public d'assainissement non collectif (SPANC)** : 02 40 54 54 72
<http://spanc.clissonsevremaine.fr>
- **Transports et mobilités** : 02 40 54 54 66
<http://transports.clissonsevremaine.fr>
- **Urbanisme** : 02 40 36 09 10

Les prochaines étapes

Le mois de janvier va être consacré à l'installation de la nouvelle Communauté d'agglomération. Le mardi 10 janvier, les nouveaux conseillers communautaires désignés par les 16 communes procéderont à l'élection du ou de la Président(e) et des 15 vice-Présidents. Les commissions et domaines de compétences seront définis. Un 2ème conseil communautaire aura lieu le 24 janvier afin d'élire les représentants de la nouvelle Communauté d'agglomération dans les différentes instances et d'établir l'organisation et le fonctionnement de l'intercommunalité. Une inauguration de la Communauté d'agglomération aura lieu au Quatrain le 27 janvier afin de présenter les nouvelles équipes, les grands projets ainsi que l'identité graphique, le nouveau site Internet à l'ensemble des agents, élus et partenaires. Durant toute l'année 2017, la communication et l'information auprès des habitants sera renforcée afin de faire comprendre et découvrir la nouvelle Communauté d'agglomération.



Les 5 et 26 novembre 2016, visites de différents sites communautaires par les élus et agents des deux Communautés de communes.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Municipal Enfant (CME)

Suite aux élections du 3 juin 2016 réalisées dans les écoles de la commune, le nouveau CME s'est réuni pour la première fois le 10 octobre puis le 14 novembre 2016.

Il est composé de : Mathis DROUARD, Enora PINSON, Julian SIPOS, Antoine AUGER, Méline MAGNIETTE, Ami POIRIER, Léna DECOURTY, Zoé AUDIC, Léa DROUARD, Vilma DURAND-MORAT, Johann MENUET, Eline NICOLAS et Lilou RASCALOU.

A l'ordre du jour de ces 2 réunions, une présentation de l'organisation du CME, les projets en cours, la répartition dans les différentes commissions et le choix des nouveaux projets.

Les commissions :

- Communication
- Arbre à partage
- Parcours à vélo
- Mini-golf
- Echange avec la commune de BEAUMONT en VERON
- Panneau d'information municipale dynamique
- Cinéma en plein air

Rencontre avec la commune de BEAUMONT EN VERON

Un des projets portés par les élus sortants était un échange avec un autre CME afin de comparer les différents fonctionnements, évoquer les projets réalisés sur les deux communes et peut-être, créer un lien durable avec une autre collectivité.



Le samedi 10 septembre 2016, 8 jeunes élus de notre commune, accompagnés par M. Jean-Paul LOYER (maire de Château-Thébaud), Alain BLAISE (adjoint à l'enfance jeunesse) et les animateurs du CME, ont répondu à l'invitation des Bellimontois.

Après une présentation des communes respectives et des projets proposés par les deux conseils, tous les participants furent invités à déjeuner (repas composé de spécialités locales et échange de cadeaux) puis à visiter les sites remarquables de la commune de BEAUMONT.

Une nouvelle rencontre sera organisée courant 2017, cette fois-ci à Château-Thébaud.

Retrouver toute l'actualité du Conseil Municipal Enfant et des activités Enfance Jeunesse sur le site de la municipalité : www.chateau-thebaud.fr (rubrique « Enfance Jeunesse »)

Service Enfance Jeunesse
Directeur : Nicolas FERRON
8, rue du Prieuré
44690 Château-Thébaud
Tél. 02 28 21 34 66
ou enfance-jeunesse@chateau-thebaud.fr

A RETENIR :
Samedi les Loisirs
le samedi 6 Mai 2017
au complexe sportif
(accès libre).



Ecole Saint-Joseph



L'Ecole St Joseph s'efforce d'apporter aux enfants un cadre de vie agréable, coloré, accueillant de par ses locaux, son encadrement, ses projets.

Une pédagogie adaptée au rythme de l'enfant

Les enseignants ont suivi une formation basée sur la pédagogie «Montessori» afin d'adapter leur enseignement aux besoins et au rythme de chaque enfant.

Au cours de la journée de classe, il y a plusieurs temps, où l'enfant apprend à son rythme. Il s'approprie le savoir en manipulant, en expérimentant. Le principal objectif étant de renforcer l'estime de soi de chaque enfant grâce aux réussites qu'il vit.



Nous avons une enseignante surnuméraire qui intervient au sein ou en dehors des classes pour aider les élèves qui rencontrent quelques difficultés et qui ont besoin de reprendre confiance en eux. fin juin à Préfailles, arrive le tour du voyage des CE2-CM.

Des rencontres sportives

Le mardi 18 octobre, les élèves, à partir du CP, de l'école St-Joseph ont vécu avec les élèves de l'école St-Joseph de la Haye- Fouassière. 250 enfants étaient réunis pour partager des temps sportifs sur le thème du hand-ball. Il y avait des matchs de hand ainsi que des ateliers passés avec le jeu de l'horloge, dribbles avec slalom et un jeu saut. La journée s'est passée dans la bonne humeur, les enfants ont pu se faire nouveaux amis et ils se retrouveront l'année prochaine. Au printemps, ce sera le tour des classes de maternelle de vivre cette journée sportive à la Haye-Fouassière, le 28 avril.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Votre enfant est né en 2014 ou au début de l'année 2015, vous pouvez dès à présent contacter Mme PERTHUIS Stéphanie, Directrice de l'école, afin de fixer un rendez-vous pour découvrir notre école. Tél. 02 40 06 50 38 ou direction@ecole-saint-joseph-44.org



Ecole Publique Marcel Canonnet

3 rue des sports - 44690 Château-Thébaud - Tél. 02 40 06 53 10
ce.0440496A@ac-nantes.fr

Semaine bleue et semaine du goût pour les C.M2

Le jeudi 13 Octobre, les élèves de la classe de C.M2 ont partagé des moments de jeux avec les personnes âgées de la commune dans le cadre de la « semaine bleue ». Au cours de l'après-midi, les échanges intergénérationnels se sont faits autour de jeux de société et de plein-air.

Le jeudi 10 Novembre, les élèves de la classe de C.M2, inscrits à la «semaine du goût», ont participé à des découvertes gustatives sur le thème du chocolat avec des professionnels de l'auberge de la Gaillotière.



Rencontre USEP pour les élèves de CP

Les élèves de CP ont rencontré mardi 29 novembre dans le cadre de l'USEP, une classe d'élèves venant des Treilles de VERTOU. Ils ont fait ensemble des jeux de cirque : jonglage avec des balles, passage de cerceaux, assiettes en équilibres et bien d'autres exercices ...

Téléthon : Vendredi 2 décembre, l'école a couru pour le TELETHON, comme les années précédentes. Toutes les classes ont participé, malgré le petit froid matinal, encouragées par des parents.

INSCRIPTION RENTRÉE 2017-2018

En maternelle : Nous accueillerons pour l'année scolaire 2017/2018 les enfants nés en 2015 en fonction des places disponibles (en priorité les enfants nés en début d'année 2015). Les enfants nés en 2014 et antérieurement seront tous accueillis.

Nous vous invitons à prendre contact avec l'école sans tarder : vous pourrez visiter l'école, nous vous présenterons le projet de l'école et répondrons à vos questions.

Pour en savoir plus, prenez contact avec Mme SOULARD, Directrice de l'école par téléphone au 02 40 06 53 10 ou par mail : ce.04400496A@ac-nantes.fr

Association des parents d'élèves (APE) de l'école Marcel Canonnet

Le dynamisme de l'Association des Parents d'Elèves de l'école Marcel Canonnet est toujours très présent pour proposer des manifestations qui permettent non seulement d'alimenter la coopérative scolaire mais également de créer du lien entre les parents de l'école. Les prochaines actions sont :

- **La BENNE A PAPIER** pour sa 3ème édition. Elle sera disponible sur le parking de la salle de sports la semaine du 20 mars 2017. Commencez dès à présent à stocker journaux, papiers, magazines, pubs, livres, cahiers, archives, revues ...qui encombreront vos maisons et bureaux.

- **Le VIDE GRENIER :** pour sa 3ème édition également, il aura lieu le dimanche 5 février 2017. Les réservations des emplacements sont ouvertes à vide.grenier.ct@gmail.com



Les Moulins de Château-Thébaud

Meuniers, minotiers, fariniers, moulins à vent, moulin à eau (2^{ème} partie)

Suite de l'article pour expliquer et compléter l'histoire des onze moulins de notre commune.

Le Moulin de Saint Gabriel



A Saint Gabriel s'élevait un moulin de 19 mètres de haut, 5,50 mètres de diamètre ; hélas, en 2000, il s'est écroulé. Ce moulin est certainement très ancien compte tenu de sa construction et des matériaux utilisés. Il se peut qu'avant d'être un moulin tour, il était un moulin « cavier » ou « lanterne » c'est-à-dire une maçonnerie de 2 à 3 mètres de haut surmontée d'un bâtiment en bois pivotant sur un socle de maçonnerie. Bernard POIRIER, son propriétaire actuel, est le descendant d'une famille de meunier de Château-Thébaud, originaire de Vertou. Nous retrouvons cette famille en 1682 à la Salmonnière en Vertou où est né Nicolas fils de Nicolas POIRIER et Marguerite ROUXEAU et petit fils de Pierre POIRIER et Françoise PLISSONEAU. C'est lui, Nicolas né en 1682 qui viendra s'installer à Saint Gabriel et épousera Gabrielle OLIVIER. Était-il meunier ? Son petit fils Mathurin verra son moulin brûler par les « Bleus » du général CROUZAT. Les hommes du général ont poursuivi leur chemin jusqu'à la Chesnais. Là s'apercevant qu'aucune fumée ne s'échappe du moulin, font demi-tour et ne le quitte que lorsque tout est consumé. Les pierres des murs portent encore les marques de cet incendie. Il sera reconstruit après la révolution et fonctionnera à nouveau. Joseph Marie Léon POIRIER est le dernier de la lignée à avoir fait tourner ce moulin jusqu'en 1929.

Le Moulin Neuf



La famille POIRIER construira aussi un moulin à vent entre 1872 et 1875 sur la parcelle des basses friches, au croisement du chemin des Garennes et de la route du Bignon. Dernier construit sur la commune, ils l'appelleront le Moulin Neuf, et donnera son nom au lieu-dit. C'est Pierre POIRIER, âgé de 32 ans, qui fera construire ce moulin qui ne tournera que peu de temps. De retour de la guerre 14-18, son fils Emile retrouve le moulin tronqué de deux étages, il ne s'en remettra jamais. Les trois étages restant deviendront un logement où plusieurs jeunes couples ont séjourné. Le propriétaire actuel, né dans ce moulin, l'a toujours connu ainsi et il n'y remettra jamais les ailes, ni les étages. Ce moulin était, sans doute un des plus hauts ; il mesure aujourd'hui 10,50 mètres, pour un important diamètre de 6,60 mètres. Il était équipé d'ailes à voile alors que beaucoup avait adopté les ailes « Berton », ces dernières permettaient un réglage de prise au vent même en service.

Le Moulin du Butay, le Moulin de la Vieille Chaussée.

On ne peut indiquer précisément l'emplacement du moulin du Butay, sa présence nous a été signalée par Albert MOUILLE aujourd'hui décédé. En faisant des recherches, nous avons eu confirmation de son existence, il aurait été situé tout près du restaurant actuel « Le Petit Sarment », lieu-dit appelé à l'époque « le Point du Jour ». Ce moulin était exploité par la famille CASSARD, de la Chaussée à Aigrefeuille sur Maine, cette famille était multipropriétaire de moulins dont celui de la Chaussée à Aigrefeuille qui était muni d'un four à pain, il a été démoli en 1925. La famille CASSARD avait aussi un autre moulin à Château-Thébaud : le moulin dit « de la Vieille Chaussée ». Il se situait sur les hauteurs entre la Praudière et la route d'Aigrefeuille à Château-Thébaud. Ce moulin a aussi été rasé. Ils ont possédé ceux de Guidereau, Reuzard, La Censive. Les CASSARD était une famille de meuniers depuis fort longtemps. Nous retrouvons leurs origines à Château-Thébaud et en 1646, est né Jean fils de René CASSARD et de Marie CHESNEAU dont le mariage a été célébré le 13 février 1640 à Château-Thébaud. Les actes de l'époque ne nous permettent pas de le confirmer, mais il est très probable que nous retrouverons un lien de parenté avec la famille CHESNEAU du moulin du Rafflay.

Pour la commission Recherches, Archives et Patrimoine
B.HERVOUET

La commission Archives recherche des bénévoles !

Vous aimez votre commune, son patrimoine, son histoire. Vous disposez d'un peu de temps, vous avez une bonne maîtrise de l'outil informatique, venez nous retrouver, participer à nos recherches et intégrer notre commission.

Contact : M. HERVOUET Bernard
hervouetb@orange.fr

LOGEMENTS SENIORS



Vous êtes âgé(e) de 60 ans et plus, vous habitez dans un village et vous souhaitez vous rapprocher du centre bourg afin de faciliter vos déplacements. Sachez que la commune dispose de trois logements destinés aux seniors. Il s'agit d'appartements de type T2 et T3 situés sur le site de la bibliothèque, les loyers sont compris entre 500 € et 595 €.

Renseignements auprès des services de la mairie : 02 40 06 53 18.

DOSSIER

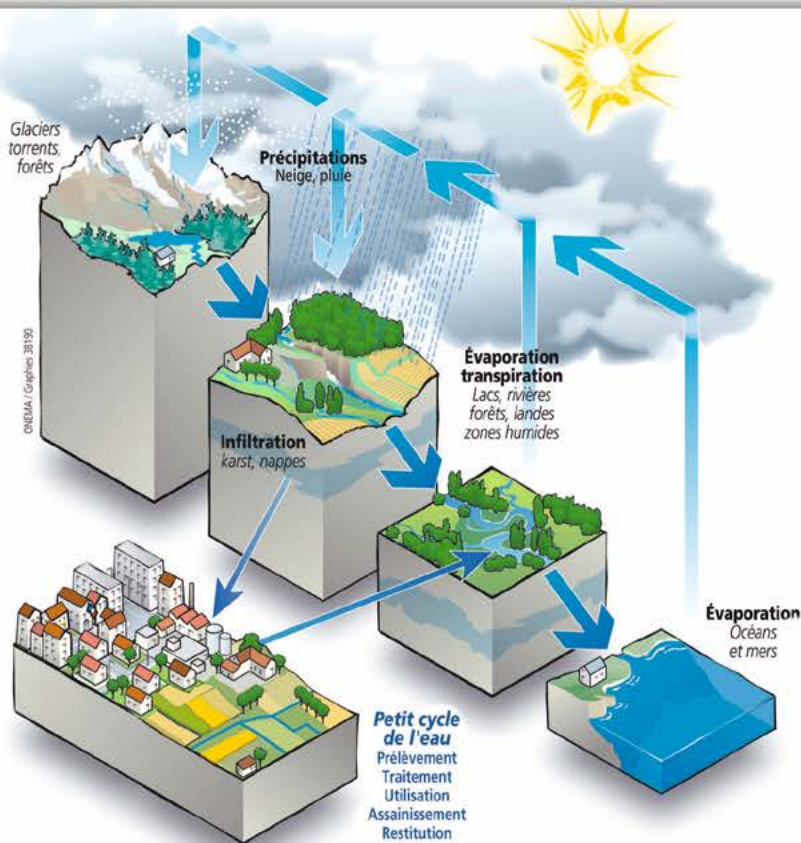
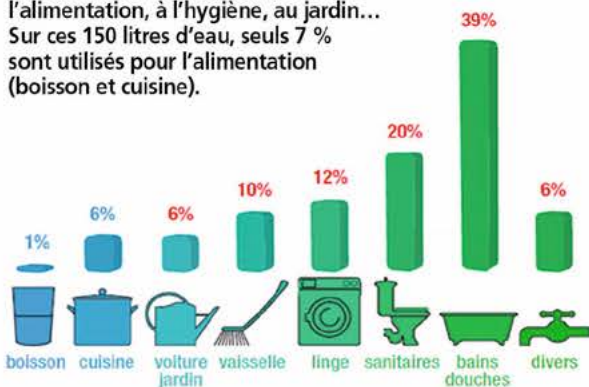
Environnement : l'eau

Pour compléter le dossier thématique sur l'environnement de janvier 2016, nous abordons ici les différents aspects de l'eau.

Consommation :

En France, un habitant consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour, soit 50 m³ par an pour des usages liés à l'alimentation, à l'hygiène, au jardin...

Sur ces 150 litres d'eau, seuls 7 % sont utilisés pour l'alimentation (boisson et cuisine).



Le SAGE

Le SAGE est un document de planification élaboré de manière collective, pour un bassin versant. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Le SAGE est établi par une Commission Locale de l'Eau représentant les divers acteurs du territoire (32 membres sont des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux, 17 membres sont des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées, 13 membres sont des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés). Il est soumis à enquête publique et approuvé par le préfet.

Il est doté d'une portée juridique et les documents d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme et carte communale) doivent être compatibles avec ses objectifs de protection.



Établissement Public Territorial
du Bassin de la Sèvre Nantaise
Moulin de Nid d'Oie

10bis route de Nid d'Oie - CS 49405
44194 CLISSON Cedex

Tél. 02 51 80 09 51 - Fax : 02 51 80 50 11

Toutes les problématiques liées à l'eau (pollution, ressources, qualité...) sont régies par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA du 30 décembre 2006).

La gestion de l'eau est réalisée à l'échelle d'un bassin versant : un bassin versant est la surface d'alimentation d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau.

Notre commune est concernée par deux bassins versants : le bassin versant de la Sèvre Nantaise pour la majorité du territoire de la commune et le bassin versant de Grandlieu pour le reste (2%). Les bassins versants sont gérés par des syndicats mixtes.

Le bassin versant de la Sèvre Nantaise est géré par l'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise. La mission globale de l'EPTB est de concilier le développement des activités humaines et la préservation du patrimoine naturel par la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE, voir définition à gauche).

Les objectifs du SAGE :

NITRATES : Les nitrates dans les cours d'eau proviennent d'un déséquilibre entre les apports de fertilisants et la consommation de ces fertilisants par les plantes : l'excédent étant entraîné par les pluies vers les cours d'eau et les nappes phréatiques. Ils participent à l'eutrophisation des cours d'eau, à la pollution aux algues vertes et peuvent avoir un effet direct sur la santé.

- concentrations inférieures à 50 mg/l 100% du temps à partir de 2015 ;
- concentrations inférieures à 25 mg/l 90% du temps à partir de 2021.

PHOSPHORE : Le phosphore dans les cours d'eau provient des rejets des stations d'épuration, des industries, du lessivage de la terre. Il participe fortement à l'eutrophisation des cours d'eau.

- concentrations inférieures à 0.2 mg/l 90% du temps en 2015.

MATIERES ORGANIQUES : Elles proviennent des rejets liés aux activités humaines, du lessivage des parcelles, de l'eutrophisation des cours d'eau et ont un effet sur la biodiversité en réduisant la part d'oxygène du milieu pour les espèces présentes.

- concentrations inférieures à 7 mg/l 90% du temps

PESTICIDES : C'est une grande famille de produits destinés à détruire, repousser, ou contrôler les organismes vivants jugés nuisibles (plantes, insectes...). Ils sont utilisés par les collectivités, les particuliers, les agriculteurs, les gestionnaires de routes et voies ferrées... Ils ont un effet sur la biodiversité et peuvent avoir un effet direct sur la santé.

- Concentrations inférieures à 0.1 µg/l pour chaque pesticide à partir de 2021 ;
- Concentrations inférieures à 0.5 µg/l pour le cumul des pesticides à partir de 2021.

Les produits phytosanitaires (désherbants, fongicides et insecticides) sont très réglementés dans le but de préserver l'environnement et la santé publique :

Arrêté du 12 septembre 2006

« Art.11.-... une largeur ou éventuellement des largeurs de zone non traitée peuvent être attribuées aux produits selon leurs usages (à l'issue de la procédure d'autorisation). Ces largeurs ne peuvent être prises que parmi les valeurs suivantes : 5 mètres, 20 mètres, 50 mètres ou, le cas échéant, une largeur supérieure ou égale à 100 mètres. »

Arrêté de Loire Atlantique du 09 février 2007 en vigueur depuis le 01/07/2007

« Article 2 – Sur le reste du réseau hydrographique qui n'apparaît pas sur les cartes IGN au 25000ème (fossés, collecteurs d'eau pluviale, points d'eau, zones régulièrement inondées...), l'application ou le déversement de produits phytopharmaceutiques est interdit à moins d'un mètre. »

« Article 3 – Aucune application ne doit être réalisée directement sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts »

Les cycles de l'eau : (voir illustration de gauche)

Le cycle naturel ou grand cycle de l'eau : C'est l'évaporation de l'eau des rivières, lacs, mers, océans... sous l'action du soleil et l'évaporation de l'eau de transpiration des végétaux qui formera les nuages. Au contact de l'air froid, ces gouttes et nuages se condensent et forment des gouttes plus lourdes qui tombent sous forme de pluie, de grêle ou de neige. Une fois sur le bassin versant, ces eaux ruissellent et s'écoulent vers les mers et les océans. Elles peuvent aussi s'infiltrer dans le sol vers les nappes phréatiques et vers les racines de la végétation. L'eau est prête alors à repartir dans le grand cycle de l'eau en s'évaporant...

Le cycle technique ou petit cycle de l'eau : Sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, les eaux prélevées pour l'alimentation en eau potable proviennent à 90% des eaux de surface (cours d'eau et rivières). Les 10% restants sont issus des ressources en eaux souterraines du territoire. Ces eaux sont ensuite dirigées vers l'usine de production d'eau potable pour être traitées et rendues potables. L'eau propre à la consommation humaine est acheminée par des réseaux d'eau vers le château d'eau. Ce réservoir d'eau potable permet d'assurer l'alimentation et la distribution de l'eau en continu.

Une fois consommée, l'eau ne peut être acheminée directement vers le milieu naturel. Il est nécessaire de la nettoyer car sa qualité est essentiellement altérée par des polluants et des substances organiques. Ces polluants et substances peuvent avoir des conséquences sur l'environnement (faune, flore...) et sur la santé humaine. Les eaux usées domestiques et industrielles (évier, wc, douche...) sont envoyées vers les égouts puis acheminées vers la station d'épuration par le biais de réseaux d'assainissement ou vers les systèmes d'assainissement non collectifs. En sortie de station d'épuration l'eau n'est pas potable, elle rejoint le milieu naturel qui terminera le travail d'épuration. La station d'épuration produit aussi des boues qui sont ensuite incinérées, dirigées vers les décharges ou bien valorisées en agriculture (compost, épandage...).

Sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, les ressources en eaux souterraines étant limitées, les eaux destinées à l'AEP proviennent à plus de 90% des eaux de surface : la retenue du Longeron localisée sur la Sèvre Nantaise ; les barrages du Ribou et du Verdon présents sur la Moine ; le barrage de la Bultière sur la Grande Maine ; la Rucette ; la Pommeraie ; le puits du Tail ; le puits des Martyrs ; le champ captant de Basse-Goulaine ; la prise d'eau de Mauves-sur-Loire ; la prise d'eau de Montjean-sur-Loire ; le barrage de Cébron et les barrages de Rochereau et Mervent.

Ces deux cycles permettent de montrer qu'il est possible de définir deux types d'eaux : l'eau du robinet dite potable et l'eau des rivières, lacs, océans, mers... Les deux sont forcément liées puisque l'eau qui coule de nos robinets provient du milieu naturel !

La qualité de l'eau dépend de la nature des différents rejets liés aux activités humaines. C'est parce que les polluants de ces rejets finissent à plus ou moins longue échéance dans l'eau des rivières et des nappes phréatiques que la réglementation impose des normes pour l'agriculture, l'industrie, les collectivités et les particuliers.

La qualité de l'eau du robinet :

Prélèvement du 07/11/2016 pour la commune de Château-Thébaud

Conclusions sanitaires : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés - Conformité bactériologique : oui ; Conformité physico-chimique : oui ; Respect des références de qualité : oui.

L'eau du robinet est en France l'aliment le plus contrôlé. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire, depuis le captage dans le milieu naturel, jusqu'au robinet du consommateur.

Le suivi sanitaire de l'eau comprend à la fois :

- la surveillance exercée par la personne responsable de la production et distribution de l'eau : vérification régulière des mesures prises pour protéger la ressource utilisée, vérification du fonctionnement des installations, réalisation d'analyses en différents points du système de production et de distribution de l'eau, étude régulière de la vulnérabilité des installations de production et distribution d'eau vis-à-vis des actes de malveillance ;
- le contrôle sanitaire mis en œuvre par les Agences régionales de santé : réalisation d'un programme de prélèvements et d'analyses d'eau en différents points des installations de production et de distribution d'eau, expertise sanitaire des résultats d'analyses, inspection des installations de production et de distribution d'eau, prise de décision relative aux mesures de l'administration (autorisations, gestion des non-conformités...), contrôle de la surveillance exercée par la personne responsable de la production et distribution de l'eau, information sur la qualité de l'eau.

Ce contrôle sanitaire donne lieu chaque année à la réalisation de près de 310 000 prélèvements d'eau et de plus de 12 millions d'analyses.

La qualité des eaux de rivière :

En 2015 à Château-Thébaud 437 substances actives ont été recherchées, 37 ont été retrouvées. Parmi celles-ci, 6 substances dépassent l'objectif du SAGE fixé à 0.1 µg/l dont le glyphosate et ses produits de dégradation (désherbant type Roundup) et le métaldéhyde (antimétabolites). Les quantités de nitrates, phosphore et matières organiques dépassent les seuils fixés par le SAGE dans plus de 40% des prélèvements. La qualité de l'eau de rivière s'évalue aussi par ses caractéristiques biologiques (recensement des espèces animales et végétales) et hydromorphologiques (structure physique de la rivière).



La vandoise

La vandoise vit en bancs dans les rivières. Son abondance est mesurée, car elle témoigne du bon état écologique des cours d'eau, dont la qualité de l'eau.

Quelques chiffres...
Un seul gramme de substance active suffit à polluer 10 000 m³ d'eau soit l'équivalent de 10 km de cours d'eau d'un mètre de largeur et de profondeur.

Rôles de la collectivité dans la préservation de la qualité de l'eau :

Appliquer et faire respecter la réglementation en terme d'utilisation de produits phytosanitaires :

Le choix a été fait par la collectivité de tendre vers le « zéro phyto », à savoir plus d'utilisation de désherbant dans les espaces publics. Actuellement, les services techniques n'utilisent plus de désherbant dans les massifs, sur la voirie... Pour certains endroits il est facile de mettre en œuvre des méthodes alternatives telles le paillage, l'utilisation de plantes couvre-sol, l'occupation du terrain par de la végétation spontanée ou issue de semis.



Cette dernière technique est testée depuis le mois de novembre sur une petite partie du cimetière, elle sera développée sur une plus grande étendue dans l'année 2017 si le test est concluant : ce qui est le cas pour le moment !

Pour d'autres endroits tels les trottoirs, il n'y a pas d'autre solution que le désherbage manuel qui demande beaucoup de temps et de main d'œuvre ! Parfois, la météo s'en mêle et voilà que la végétation déborde ! Si nous n'acceptons pas les « mauvaises herbes » qui poussent devant notre porte : arrachons-les !

Appliquer et faire respecter la réglementation en terme de fonctionnement du service public de l'eau :

Atlantic'eau gère l'alimentation en eau potable de notre commune.

L'assainissement des eaux usées domestiques peut se faire soit de façon collective soit de façon individuelle. Notre commune compte 1255 logements dont les 2/3 sont raccordés à l'assainissement collectif et le 1/3 restant doit disposer d'un système d'assainissement individuel. Un Schéma Directeur d'Assainissement définit les programmes de développement des réseaux d'assainissement collectifs.

Sur la commune nous avons 4 stations d'épuration (STEP) collectives. L'assainissement collectif est géré par délégation de service public par la Saur pour un contrat de 10 années.

La loi précise que toutes les habitations ne pouvant se raccorder à l'assainissement collectif doivent obligatoirement posséder une installation d'assainissement individuel aux normes.

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a pour mission d'accompagner les particuliers dans l'installation et le suivi de leur assainissement individuel. C'est dans ce cadre que le SPANC réalise un contrôle périodique (tous les 6 ans) du bon fonctionnement des installations individuelles et donne un délai de 4 années afin de mettre aux normes une installation non conforme. Le SPANC délivre le certificat de contrôle qui sera demandé lors de la vente de votre habitation.

Pour plus d'informations concernant l'assainissement individuel :
<http://www.spanc-vignoble-nantais.fr>
<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>

AGENDA



Dimanche 5 Février 2017

Loto de 14h à 18h à l'Espace Bois Joli.
De nombreux lots à gagner (bon d'achat 200 €, tablette numérique...)
Retenez cette date et venez nombreux.

Samedi 11 mars 2017

4ème nettoyage de printemps
Venez nombreux, en famille nous aider à nettoyer nos bords de routes et de rivière.



Section randonnées pédestres

Nous vous proposons les randonnées suivantes, le lieu de rendez-vous est place de l'Eglise :

Le 12 février : Basse-Indre/Indret à 14h00.

Le 12 mars : Bouaye à 14h00.

Le 9 avril : Gorges/Clisson à 14h.

Le 14 mai : Vertou/Bords de Sèvre à 8h (randonnée à la journée).

Contact : M & Mme BRETIN
au 02 40 06 54 86 ou 06 29 93 43 06.



L'Amicale Laïque de Château-Thébaud

Section Club des Artistes

La section « Club des artistes de Château Thébaud » dernière née de l'Amicale Laïque est représentée ici par la céramiste Christiane Routier. Elle anime sur le temps méridien de chaque jeudi, une activité de modelage de la terre. Dix à quinze enfants de l'école Marcel Canonnet découvrent les techniques et les petits outillages pour ainsi créer leurs propres réalisations qui seront ensuite cuites au four très haute température.

Le club des artistes accueille les Castelthébaudais qui souhaitent partager leurs passions et leurs techniques sur tous les métiers d'arts. Actuellement, la douzaine de membres du club réalise, peinture, illustration informatique, sculpture sur bois, poterie, céramique, dessin, multi matériaux, crochet, etc...

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous au 06 35 90 76 99.



Section VTTRAIL

Le 19 Novembre dernier la section « VTTRAIL » de l'Amicale Laïque a remis un chèque de 350 € à l'association Vertavienne « Un rêve à vivre » correspondant aux bénéfices du trail nocturne lors du dernier Raid de Caffino. La prochaine édition du « Raid de Caffino » fêtera sa 10ème édition les 9 et 10 septembre prochains avec dans nos cartons des nouveautés pour le public et les sportifs. Pas moins de 800 sportifs pourront être accueillis durant ces 2 jours de festivités et de sport pour tous en pleine nature (voir sur www.vtrail.fr). Nous tenons à remercier vivement les 50 bénévoles et nombreux partenaires qui permettent un événement de haute qualité et de renommée régionale. L'équipe organisatrice vous souhaite une très belle année sportive 2017.



Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes anime de nombreux événements sur la commune tels que le feu d'artifice, la foire commerciale et l'Arbre de Noël aux enfants des écoles, entre autres.

La Foire commerciale

Pour le comité des fêtes, l'évènement le plus important est la foire commerciale.

La foire est un travail d'équipe, chacun a ses responsabilités ce qui nous permet d'être prêts pour le vendredi jour de l'installation des exposants. Tous les ans sans exception, 25 retraités au moins nous aident au montage et démontage des stands. Sans eux la foire ne pourrait avoir lieu. Pour nous, la foire commence début mai : après les courriers aux exposants, nous devons traiter les inscriptions afin de faire un plan de la salle pour placer tous les exposants sans oublier personne.

Pendant l'été avec l'imprimeur nous réalisons la plaquette du programme de la foire et les coordonnées des exposants. Ce document est distribué dans chaque boîte des habitants de la commune et des communes avoisinantes, cette année une douzaine de nouveaux exposants nous ont rejoint avec des nouveaux métiers : agence immobilière, vente de sacs et vêtements, un nouveau viticulteur de Monbazillac, une cave, services à la personne, emploi solidarité, conseil en équilibre alimentaire etc... Entre la pose de la moquette et le démontage nous sommes pris du mercredi au lundi midi.

Le samedi soir à l'Espace Bois Joli, nous organisons le repas habituel suivi d'une soirée dansante, cette année comme l'an dernier animé par l'orchestre «Citadelle», nous vous donnons rendez-vous en 2017 les 14 et 15 octobre prochains.

Cette foire a besoin aussi des services de la municipalité et des élus, nous entretenons avec eux de très bonnes relations

L'Arbre de Noël des enfants des écoles

Tous les ans à l'Espace Bois Joli, le comité des fêtes offre un spectacle pour Noël aux enfants des deux écoles. Cette année, il a eu lieu le 9 décembre, Bertrand le magicien a animé cette journée, il adapte sa prestation en fonction de l'âge des enfants qui adorent ce genre d'artiste. Après le spectacle chaque enfant est reparti avec un sachet de friandises.

**Nous avons toujours besoin de bénévoles notamment des retraités.
Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous au 02 40 06 54 21**





Quand l'Occident Rencontre le Désert

Le « Club culturel de Typhaine pour les enfants » renaît ! Il ouvre à nouveau ses portes après un an de fermeture ...



Chantal, membre de QORD et conteuse visite les salles à reconstruire

On se souvient qu'en octobre 2015, des pluies diluviennes s'étaient abattues sur les camps de réfugiés Sahraouis. Rongés par les rivières qui s'étaient formées, les murs s'écroulaient en entraînant les toitures. Les camps n'étaient plus que des champs de ruines...

Le « Club culturel de Typhaine pour les enfants » n'a pas échappé au désastre... Notre petite association avait alors dégagé le maximum de financement qu'il lui était possible pour remettre les locaux en état... **Aujourd'hui, la moitié seulement du centre culturel est à peu près fonctionnelle. L'autre moitié est toujours condamnée car les murs et les toits peuvent s'écrouler à tout moment...**

Début novembre, au moment où deux de nos membres étaient sur place, le « Club culturel de Typhaine pour les enfants » a de nouveau ouvert ses portes pour accueillir les élèves de CM1 et CM2 des 2 écoles primaires et... ceux du collège ! En effet, les collégiens et les enfants du

primaire se retrouvent sur les mêmes bancs pour les cours de français et d'informatique ! L'apprentissage du Français et de l'informatique est une nécessité absolue pour la poursuite des études en Algérie. Une classe de français pour adultes devrait voir le jour sous peu car les premières inscriptions ont eu lieu mi-novembre. Les ateliers d'activités restent quant à eux réservés aux enfants. La ludothèque, totalement anéantie en octobre 2015, est de nouveau opérationnelle grâce aux jeux neufs ou en bon état fournis par les membres de QORD et leurs amis sans oublier les enfants de l'école Marcel Canonnet de Château-Thébaud qui se sont investis dans le cadre de leur travail sur la solidarité. Cette année, l'atelier des artistes peintres accueille les enfants pour des cours de dessin. Là encore, les fournitures données par les enfants de l'école Marcel Canonnet ont été très appréciées ! L'atelier d'artisanat du centre reçoit désormais les jeunes pour leur transmettre la connaissance du patrimoine artisanal traditionnel et des jeux traditionnels Sahraouis. Cette transmission est assurée par des femmes de tous âges, ce qui apporte une dimension intergénérationnelle très intéressante. En raison du manque de locaux réhabilités la bibliothèque française a été regroupée avec la bibliothèque générale dans la classe de français, la classe d'informatique est aussi le lieu d'accès à internet ouvert à tous en dehors des heures de cours. **Malheureusement, les ateliers histoires et contes traditionnels, chant, théâtre, danse et sport n'ont pu être reconduits cette année par manque de locaux et de moyens. Nous espérons que les manifestations à venir nous permettrons de financer la poursuite de la reconstruction des bâtiments... QORD est actuellement la seule organisation à œuvrer dans le centre culturel... Il faut reconnaître qu'il y a tellement à faire dans tous les camps...**

QORD fête ses 10 ans le 1er Avril 2017 à l'Espace Bois Joli !

Venez nombreux nous aider à reconstruire

le « Club culturel de Typhaine pour les enfants » et ainsi faire vivre son projet !

Association des donneurs de sang bénévoles - 1967 /2017



L'association des donneurs de sang a été créée en 1967. Depuis 50 années, les bénévoles se sont succédés pour promouvoir et sensibiliser la population de Château-Thébaud et ont fait face aux aléas de la transfusion sanguine.

Aujourd'hui encore, nous nous battons pour sauver des vies. Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peut se substituer aux produits sanguins labiles et médicaments dérivés du sang. Ils sont indispensables et vitaux pour de nombreux patients.

En France, le don de sang est bénévole, anonyme, volontaire et ne fait l'objet d'aucun profit. L'association défend depuis son existence ces quatre valeurs qui fondent le don éthique au service des donneurs et des malades.

L'association a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale le dimanche 12 février à 10h30 salle des Arcades. A cette occasion, des donneurs seront remerciés et décorés. Venez nombreux fêter les 50 ans de l'association et féliciter les donneurs et les bénévoles.

*L'association vous propose également de fêter ses 50 ans lors d'un repas
le Dimanche 26 Mars à l'Espace Bois Joli à partir de 12h
tout en humour avec la chanteuse Delphine et l'humoriste ANGE OLIVER.*

*Repas 30 € : apéritif, entrée, plat, dessert, café et vins compris.
Renseignement auprès de Bernard Viaud au 06 66 69 29 95.*



Un vent de solidarité a soufflé ces 2, 3 et 4 décembre 2016 !

Grâce à votre présence et votre soutien, le montant de la collecte 2016 s'élève à

32 000,00 €

Un grand merci ...

- à tous les 150 bénévoles présents tout le week-end,
- à toutes les associations participantes, aux artisans, aux commerçants, aux partenaires, à la mairie,
- aux 1533 coureurs des randos et trails aux 377 passagers de la méga tyrolienne,
- et à vous tous ... qui avez participé à ce Téléthon.

L'équipe Téléthon Château-Thébaud



La méga tyrolienne



Si vous souhaitez vous engager en faveur du don de sang et faire partie d'une équipe mobilisée, sympathique et organisée :

REJOIGNEZ-NOUS !



Tennis Club Sèvre et Maine

Après deux années d'entente sportive entre l'ASAG Tennis et le Tennis Club Double Set les deux associations ont fusionné afin de créer le Tennis Club Sèvre et Maine regroupant ainsi les communes de Château-Thébaud, Saint-Fiacre sur Maine et La Haye Fouassière.

Cette fusion nous permet de proposer plus de créneaux loisirs, plus de cours et plus de compétitions. Une nouvelle dynamique est en place autour d'un bureau renforcé et d'un nombre d'adhérent qui devrait passer à plus de 70.

Les cours ont lieu les lundis, jeudis et samedis à Saint-Fiacre sur Maine et le jeudi à Château-Thébaud.

Des créneaux loisirs sont disponibles à La Haye Fouassière le lundi soir, le samedi matin et le dimanche après-midi ; le vendredi soir et le dimanche à Château-Thébaud ; le dimanche à Saint-Fiacre sur Maine.

Tous les profils sont les bienvenus.
Pour tout renseignement :
tsevreetmaine@gmail.com

Association Départementale Gymnastique Entretien

Les cours de Gymnastique d'entretien ont lieu le mardi de 10h15 à 11h15 à l'Espace Bois Joli.

Une nouvelle activité « PILATES » a été mise en place début novembre 2016. Ces cours ont lieu également à l'Espace Bois Joli le mardi de 14h00 à 15h00.

Renseignements :
Mme MOREAU Paulette au 02 40 06 50 43

Club Pongiste de Château-Thébaud

Nous vous accueillons avec plaisir au club de tennis de table dans une ambiance conviviale. L'activité est ouverte à tous sans condition d'âge, de niveau ou d'assiduité.

Nous pratiquons notre activité favorite :
Le mardi à partir de 20h15
et le vendredi à partir de 20h15.

Pour les plus sportifs, nous proposons des séances d'entraînement dirigées par un entraîneur diplômé les mercredis de 17h à 20h. D'autres créneaux peuvent être ouverts en fonction de la demande.

Tournoi :
Notre traditionnel tournoi de doubles ouvert à tous aura lieu le 8 avril 2017.

Renseignements et inscriptions
auprès de Béatrice BOUCHAUD
29 rue du pot gris - 44690 Château-Thébaud
Tél. 06 18 95 94 66 - Mail : bbea64@gmail.com



Concert annuel des Muscadines

Espace Bois Joli - Dimanche 22 janvier 2017 à 15 heures.

1^{ÈRE} PARTIE : La chorale « LES MUSCADINES », sous la direction d'Annaïg Orhand-Cottin, assurera ce concert. Dans un répertoire renouvelé, elle mêlera harmonieusement la poésie, l'imaginaire, l'amour, l'amitié, l'humour, en faisant appel à des artistes contemporains, mais aussi à des auteurs classiques et étrangers, et à des musiques de films.

2^{ÈME} PARTIE : « DUO DES FLEURS » : Un duo magique de voix lyriques, Mozart, Fauré, Mendelssohn, Delibes, Offenbach... a cappella, dans la seule magie des voix pour vous envoûter et vous faire rêver. Interprètes : Barbarie Crespin et Annaïg Orhand-Cottin, soprani.

Jean Douillard, Président « Les Muscadines » - Tél. 06 18 06 52 61.



Photo FC Nantes / A.D.

Toujours plus loin ... avec le FCCF

Permettez-moi tout d'abord de vous offrir, au nom de toute l'équipe du FC Castel Fiacrais, nos vœux les plus chers pour cette nouvelle année 2017. Qu'elle soit synonyme de bonne santé et de projets (sportifs et autres) épanouissants !!!

Du côté des footeux, l'aventure suit son cours et toutes les catégories (des plus jeunes aux plus anciens, garçons et filles) ont fini avec brio et motivation cette première partie de saison. A noter que nos footballeuses du Groupement Féminin Côteaux du Vignoble (en entente avec La Haye arborent à présent leurs nouvelles tenues, inaugurées lors de la labellisation de l'école de foot féminin, le 19 novembre, et continuent à progresser à vue d'oeil. Venez les encourager !!!

Après une trêve hivernale bien méritée, ponctuée par la venue du Père Noël auprès de nos jeunes pousses puis par notre célèbre tournoi de tennis ballon, tout le monde a rechaussé ses crampons pour tenter de pérenniser les acquis de ces deux dernières saisons, en maintenant les 3 équipes (fraîchement promues) et en visant même le haut de tableau avec la 1ère (qui rêve de région ...).

Côté structure, alors que nos souhaits restent orientés vers un terrain synthétique indispensable pour offrir à nos licenciés une surface de jeu de qualité par tout temps (et que le dossier est entre les mains de la mairie), un nouveau chantier s'est ouvert avec l'aménagement de la salle conviviale du stade de Château, pour l'orner de tous les beaux souvenirs de notre jeune club, mettre en valeur nos supporters et partenaires, mais aussi et surtout offrir un espace chaleureux et accueillant pour les après-matches. Une salle qui devrait bientôt porter un nom qui nous tient à coeur et occupe encore nos pensées.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à nouveau une très belle année 2017, en espérant vous voir encore nombreux sur nos terrains, à l'image du match de coupe contre Fontenay Le Comte, équipe de CFA 2 !!! contre laquelle nos fiers séniors ont rivalisé avec mérite, tandis que nos U14 et U15 foulaient la pelouse de la Beaujoire comme ramasseurs de balles. Retrouvez toutes les photos et informations du club sur notre site internet : <http://www.fccfoot.com>

Pour le bureau FCCF, Emmanuel Alliaume



A noter sur vos agendas :

- Le tournoi de palets du samedi 18 février 2017 à Château-Thébaud
- Le tournoi U11 en salle du samedi 25 février 2017 à Château-Thébaud
- La soirée du club le samedi 18 mars 2017 à St-Fiacre (Salle des Vignes)
- Le tournoi U9 le samedi 22 avril 2017 à St-Fiacre
- Le tournoi seniors le dimanche 4 juin 2017 à St-Fiacre



État Civil

Naissances

Gabrielle NEU - 9 avenue de la Sèvre
 Paul BAGUR - Le Plessis
 Alice LEPONT - 6 place de l'Eglise
 Robin PRÉVOST - 1 bis le Pas Breton
 Manon CHARLES - 17 rue de la Haie
 Lenny MASSIOT - 33 rue du Pot Gris
 Annah-Giulia LARUE DA CUNHA TEIXEIRA
 20 rue du Pot Gris
 Abigaëlle LUCAS - 9 route de Brairon

Mariage

Marlène BOISIEAU & Antoine RISSEL
 16 bis rue de la Haie
 Majda LABIB & Gildas HAZENDONCK
 37 bis le Chessis

Décès

André OLIVE (83 ans) - Les Garennes
 Jean BONNIN (83 ans) - 18 rue de la Forge
 Hélène BARRETEAU (83 ans) - 6 La Poterie

Rappels administratifs

Recensement militaire

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

(Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie, ...)

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.



Agenda des fêtes et manifestations 2017

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	SALLE
22 janv. 17	Chorale Muscadines	Concert	Espace Bois Joli
28 janv. 17	Amicale laïque	AG canoë kayak	Bois de la Haie
28 janv. 17	Comité des Fêtes	Repas des bénévoles	Arcades
28 & 29 janv. 17	Amicale Pompiers	Galette et concours de belote	Espace Bois Joli
4 févr. 17	Société de chasse	Assemblée générale	Maine
5 févr. 17	Amicale laïque	Loto	Espace bois joli
5 févr. 17	APE Marcel Canonnet	Vide grenier	Complexe sportif
8 févr. 17	Don du Sang	Collecte	Bois de la Haie
12 févr. 17	Don du Sang	Assemblée générale	Arcades
24 févr. 17	Amis réunis	Concours de belote	Arcades + Maine
4 mars 17	Amicale laïque	Assemblée générale	Bois de la Haie
5 mars 17	Syndicat Vignerons	Concours de vins	Espace Bois Joli
11 mars 17	Amicale laïque	Nettoyage de printemps	rues bourg et berges
11 mars 17	Société de chasse	Concours de belote	Bois de la Haie
11 mars 17	Sol en Vigne	Concert	Espace Bois Joli
17 mars 17	Ecole St Joseph	Soirée Chants	Espace Bois Joli
25 mars 17	Enfance Jeunesse	Carnaval des Enfants	Espace Bois Joli
26 mars 17	Don du Sang	50ème anniversaire	Espace Bois Joli
1 avr. 17	Qord	Journée de l'association	Espace Bois Joli
1 avr. 17	Echec Sèvre et Maine	Tournoi encouragement	Bois de la Haie
2 avr. 17	Amis réunis	Loto	Bois de la Haie
8 avr. 17	Enfance Jeunesse	Chasse aux Œufs	Caffino
8 avr. 17	Alasca	Tournoi badminton loisirs	Omnisports
23 avr. 17	Municipalité	Elections Présidentielles	Arcades et Maine
3 mai 17	Don du Sang	Collecte	Bois de la Haie
6 mai 17	Enfance Jeunesse	Samedi les Loisirs	Complexe sportif/Bois Haie/Moulin Chupin
7 mai. 17	Municipalité	Elections Présidentielles	Arcades et Maine
12/13/14 mai. 17	Balivernes	Festival théâtre	Espace Bois Joli
19/20/21 mai. 17	Balivernes	Festival théâtre	Espace Bois Joli
20 mai 17	OGEC St Joseph	Marche gourmande	Arcades (départ)

MESSAGE

A partir du 1^{er} janvier 2017, une nouvelle page se tournera. Nous allons cesser notre activité d'ostréiculteur, après avoir passé 34 ans à vendre des huîtres et coquillages devant l'église de Château-Thébaud.

Nous sommes heureux de laisser notre exploitation à **Julien et Pierre RAIMBAUD**, 2 frères, qui sont déjà installés dans le métier. Nous remercions notre fidèle clientèle de nous avoir accompagnés toutes ces années. Nous partons riches d'amitiés et de souvenirs. Merci.

Le numéro de téléphone de l'établissement ne change pas 02 51 19 23 64.

Annie & Daniel MOREAU

Repas de classe « Nos 65 ans en 2017 »

65 Ans
Célébré classe 1952

Nous vous proposons une sortie sur la Presqu'île de Rhuy dans le Morbihan les 8/9/10 septembre 2017, soit 3 jours et 2 nuits en pension complète. Tarif : 150 € par personne.

Contactez **M. Bernard VIAUD**
pour réservation : viaudb@neuf.fr

Concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France »

Les inscriptions à l'édition 2016-2018 ont lieu jusqu'au 20 février 2017. Ce concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 23 ans et plus à tout niveau de qualification, ayant une maîtrise de leur métier et un savoir-faire. Le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » est un diplôme d'Etat reconnu par le Ministère de l'Education Nationale avec une équivalence BAC+2.

Information au Tél. 02 40 49 66 05
Mail : association.mof@wanadoo.fr

Nouveau sur la commune

SANTE/BIEN ETRE

Psycho-somato-praticienne

Anne-Lise Eono
Communication et gestion émotionnelle, confiance en soi, décodage biologique, shiatsu. 3 route de la Giétrie
Tél : 06 21 57 72 53 sur RV
Mail : anne-lise@eono.fr
Internet : <http://anne-lise.eono.fr>

Institut Ô bien-être

Déménagement en Janvier
4B, le Prieuré
44 690 Château-Thébaud
Tél : 02.51.71.25.56
Internet : www.institutobienetre.com

ARTISANS

VIP Volumes Intérieurs Personnalisés

Aménagements intérieurs, ossature bois, cloison modulaire.
Anthony Athimon
11 Le Pas Breton
Tél : 07 78 69 46 03
Mail : a.athimon@vip-anagements.fr
Internet : www.vip-anagements.fr

IN.SITU

Déménagement au Parc d'activités du Butay
Cloisons, peinture, sols.
21 rue des Châtaigniers – PA du Butay
Tél : 02 28 00 69 28
Mail : alan.guilbaud@cloisons-insitu.fr
Internet : www.cloisons-insitu.fr

HERBRETEAU Olivier

Plomberie, électricité, frigoriste, dépannage et rénovation.
10 l'Oumeau
Tél : 06 07 50 47 46
Mail : herbretreau.olivier@orange.fr

Couture « LA FÉE CLAIRETTE »

Réalise des produits uniques : accessoires pour femme et jeune fille, garçon, cadeaux de naissance, produit personnalisé (sac, porte-feuille, porte-monnaie, trousse de toilette, serviette de bain...)
Afin de voir l'ensemble de mes créations je vous invite à faire un petit tour sur ma page facebook : la fée clairette .
Vous pouvez me contacter au 06 31 18 56 31 ou par Mail : simon.claire@yahoo.fr

ENFANCE

LES T'CHOUPIS micro-crèche

4 C rue du Prieuré 44690 Château-Thébaud
Tél : 06 98 80 85 14
Mail : lestchoupis@yahoo.com

COMMERCANTS

Boulangerie - La Corbeille à Pains

4 A rue du Prieuré

Tabac/Presse/Relais postal (à partir de mars)

7 place de l'Eglise
Tél : 02 40 06 52 76
M. Couchevelou reprend le Tabac/presse avec un nouveau service : le relais postal suite à la fermeture du bureau de Poste.

DIVERS

Le Jardin d'Edouard

7 La Petite Jaunaie - RD 137 (route d'Aigrefeuille)
44690 Château-Thébaud
Propose un service de location de salles pour un évènement privé ou professionnel.
Tél : 02 40 06 61 42
Mail : contact@jardinededouard.com

Gîte Angélique LOGEROT

Gîte pour 5 personnes maximum.
10 Le Petit Bar Sauvage (3km du bourg).
Tél : 06 84 38 69 21
Mail : a.logerot@hotmail.com

L'ADMR de Château-Thébaud, La Haye-Fouassière, Saint-Fiacre :



Un service de proximité pour accompagner les familles. Vous pensez connaître le service ADMR, mais est-ce si sûr ?

Dans notre secteur, l'association ADMR est surtout identifiée comme un prestataire de services à la personne âgée ou en situation de handicap. Mais l'éventail de ses actions est beaucoup plus large. L'ADMR c'est « la référence du service à la personne », à toute personne ayant besoin d'une aide ponctuelle ou à plus long terme et à toute famille confrontée à des difficultés : maladie ou hospitalisation, naissance, famille nombreuse, ... Pour chaque situation, l'ADMR, a des solutions. Des bénévoles à l'écoute et des professionnels qualifiés vous soutiennent et vous apportent une aide matérielle et morale : entretien du logement ou du linge, aide à la préparation des repas, courses, accompagnement lors de vos rendez-vous et sorties. Notre service intervient à votre domicile en fonction de vos besoins. Ces prestations peuvent être en partie financées par divers organismes dont la CAF et les Mutuelles. Pour en savoir plus, contactez la Maison des Services du Vignoble, qui vous conseillera sur vos droits et vous orientera vers un bénévole local.

Maison des services du Vignoble - 31 bis rue du Bois Geffray - 44690 La Haye Fouassière

Tél. (le matin) : 02 40 03 89 62 - Courriel : levignoble@fede44.admr.org

CONSEILS CRÉATIONS IMPRESSIONS

Tessier
communication

Tél. 02 51 55 41 96 - SAINT HILAIRE DE RIEZ
www.tessier-communication.fr



Alan GUILBAUD

Tél. 02 28 00 69 28

ZA du Butay
21 rue des Châtaigniers
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
alan.guilbaud@cloisons-insitu.fr
www.cloisons-insitu.fr

Nous vous invitons à découvrir
notre gamme créative, issus de 10 cépages.

Ouvert du
Lundi au Samedi
9h à 12h
14h à 18h

POIRON DABIN

Vignerons depuis 1858

Chantegrolle - 44690 Château-Thébaud Tél : 02 40 06 56 42
www.muscadet-poiron.com

www.pressade.fr



**BRIC
FRUIT**

PRESSADE

Bricfruit S.A.S
RD 137 - PA La Jaunaie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. (33) 02 40 33 55 55
Fax (33) 02 40 03 81 36



PEUGEOT

Garage Laurent BOSSIS

Agent Peugeot

Vente neuf et occasions
Mécanique et Carrosserie multi-marques
Pièces détachées
Dépannage - Remorquage 24h/24
Atelier ouvert 6 jours sur 7

Z.A. La Basse Poterie 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD Tél. 02 40 06 50 79
Mail : garage.laurentbossis@orange.fr

OP

EMBALLAGES

Etude et réalisation d'emballages en carton ondulé
et matériaux connexes

T. 02 40 03 45 17 / F. 02 51 71 03 90 / ondulpack@ondul-pack.fr
2 rue des Châtaigniers, Parc d'Activités du Butay / 44690 Château Thébaud



- Rénovation ancien bâti
- Ravalement de façade à la chaux naturelle

- Neuf
- Couverture Tuiles
- Zinguerie
- Assainissement autonome

8 rue du Bois Simon - ZAC de la Basse Poterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - Tél. 02 40 33 57 62 - Fax 02 40 06 53 61
sarjaumouille@gmail.com



Tél 06 98 80 85 14
lestchoupis@yahoo.com
4C, rue du Prieuré - 44690 Château Thébaud
75, rue Georges Charpak - Z.A. La Lande St Martin - 44115 Haute Goulaine



Bruno Beillevaire Service

Maintenance Mécanique
&
Hydraulique
TP Naval & Industrie

St Martin - 44690 Château-Thébaud - Tél./Fax : 02 40 06 52 73
beillevaire.bruno@neuf.fr 06 60 96 19 65



Régis ALSON / 06 20 29 49 61 / r.alson@audatis.fr
La Lande St-Martin / 132 rue Georges Charpak / 44115 HAUTE-GOULAINÉ



Tous Travaux d'Électricité
Neuf et rénovation de l'habitat

Tél. 02 40 06 55 25 install.service@wanadoo.fr
12, La Blanchetterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD



Gérald HUIDO
06 76 33 43 92

Taille de pierre
Restauration de bâti ancien
Tous ouvrages en pierres de pays

36 Le Moulinier - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - www.huidorenovation.fr
Mail : huidorenovation@sfr.fr www.facebook.com/HuidoRenovation

Artisan Menuisier Ébéniste
ROCHETEAU Laurent
DA SILVA FERREIRA

ZA du Butay - 21 rue des Chataigniers
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 57 58
Port. 06 80 73 48 89 - 06 79 19 40 98
E-mail : dasilvaferreirarocheteau@orange.fr - menuiserie-rocheteau-laurent.com

Menuiseries
neuf et rénovation

- ✓ bois, pvc, alu
- ✓ agencement
- ✓ cuisines
- ✓ parquets lambris
- ✓ portails - clôtures et motorisations
- ✓ Bardage



Menuiserie générale
Agencement
Portails de garage
Clôtures
Terrasse bois ou composite

Bois
Alu
PVC

Intérieur - Extérieur - Neuf & Rénovation

3, Brairon - 44690 Château-Thébaud - lamypascal@orange.fr - Tél : 02 40 33 57 29



**Diffusion
France
Maintenance**

Cuisines professionnelles

41 Les Bauches - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25
E-mail : contact@dfm-cuisines.fr

Transports toutes distances
Conventionné sécurité sociale



02 72 34 20 52

AMBULANCES ATLANTIC

Commune de stationnement :
CHÂTEAU-THÉBAUD - ST FIACRE/MAINE

TAXI

Automatons
CT1 - CT2 - SFSM1

Bar - Restaurant

Le Pan Coupé

Traiteur

Ouvert 7 jours sur 7
tous les midis

Week-end sur réservation

- Pizza et grillades sur place ou à emporter le vendredi soir
- Poêlons géants cuisinés sous vos yeux : paëlla, tajine, cochon de lait, jambalaya, colombe, choucroute, etc...

TRAITEUR TOUTES FORMULES

Tél. 02 40 06 52 50
lepancoupe@orange.fr

35 rue du Pot Gris - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

MOUILLÉ Didier

Plomberie - Sanitaire • Faïence - Carrelage
• Chauffage • Ramonage
• Installation de Salle de Bain de A à Z

02 40 04 33 96

3, rue du Bois Simon - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - mouille_sarl@orange.fr

AHM
COUVERTURE - ZINGUERIE

Neuf & Rénovation
M. Huard et M. Menuet
Port. 06 75 46 06 33
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
contact@ahm-couverture.fr

- Tuile
- Ardoise
- Zinguerie
- Bac Acier
- Fenêtre de toit
- Isolation
- Ramonage
- Démoussage

LE CHOIX FUNERAIRE

Ets ARNAUD

- Obsèques
- Marbrerie
- Prévoyance
- Flours

5 rue de la Fontaine Cailin - 44190 CLISSON - Tél. 02 40 03 90 20
15 rue des Bosquets - 44840 LES SORINIÈRES - Tél. 02 28 00 01 02

Jardins fruitiers

Rendez-vous à la boutique et sur les marchés

Production de pommes, poires et fruits rouges
Cueillette au verger

Produits transformés : jus de fruits, Perles de pommes, confitures et gelées
Sélection de produits du terroir en boutique

Cueilleur de saveurs

Château-Thébaud • www.jardinsfruitiers.com • 02 40 06 53 64

A VENDRE
A LOUER

A Château-Thébaud

Dernières opportunités
2 appartements

Logements de 40 à 70 m²
T1, T2 et T3
1^{er} étage avec ascenseur +garages

Contact et renseignements **06 20 29 49 61** - r.alsou@audatis.fr

ACTIV TAXI

Transports toutes distances, toutes destinations,
Transports vers centres hospitaliers : dialyses, rayons, C.M.P...
malades / Assis
Transfert gare, aéroport.

7j/7 - 24h/24

Tél. 06 59 289 289

10, rue Abbé Ménardeau - 44690 CHATEAU-THEBAUD

ALLIANCE PAYSAGES
Le chemin de vos envies

Thierry GUILBEAU
Marc PENEAU
Boris CHOIMET

16 le Grand Bar Sauvage
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 03 04 04
alliancepaysages@laposte.net

enrobés noirs et rouges - pavages - dallages
clôtures - murets - aménagements espaces verts

NEUF ET RÉNOVATION

menuiserie
Charpente
agencement

Une entreprise artisanale avec plus de 30 ans d'expérience qui s'adapte à toutes vos exigences techniques et esthétiques.

Menuiserie aluminium de la conception à la pose
Tous types de menuiseries et fermetures
ALU • PVC • Bois mixte (bois-alu)
Agencements intérieurs : placards, parquets...

Tél. 02 40 33 58 00

5, rue Lavoisier - ZA du Haut Coin - 44140 AIGREFEUILLE/MAINE
Fax 02 40 06 64 79 - mca.menuiserie@wanadoo.fr / www.mca-menuiserie.fr

Artisan Rénovation Toiture

NEUF & RÉNOVATION

COUVERTURE ZINGUERIE POSE VELUX ETANCHEITE

1, rue du Bois Simon - ZA de la Poterie - 44690 Château Thébaud
Tél. 02 40 33 17 95 - courriel : contact@art-sarl.fr

AMV COIQUAULT

AGENCEMENT - MENUISERIE - VITRERIE

02 40 34 12 85
contact@amv44.fr - www.amv44.fr

44690 CHÂTEAU THÉBAUD

AMBULANCES ATLANTIC

44 NANTES et sa région

02 40 74 33 38

56 véhicules 7/7j jour et nuit

11 rue Marcel LALLOUETTE 44700 ORVAULT